

ATTESTATION DE CONFORMITE PARTENAIRE GSP CERTIFIE

Programme de promotion pompe à chaleur M-05 et M-06

Décision

N° dossier :

Les soussignés confirment que l'installation de la pompe à chaleur a été planifiée, contrôlée et mise en service par le même partenaire GSP certifié.

Nom et prénom

Signature

Propriétaire /

Maître d'ouvrage :

Partenaire

GSP certifié :

Lieu :

Date :

Ce formulaire est à remplir, signer et envoyer au SEFH avec le dossier d'achèvement des travaux, pour toute décision de subvention pour laquelle un partenaire GSP certifié est responsable de la planification, du contrôle et de la mise en service de l'installation de la pompe à chaleur.